



Compte rendu du CSA Interrégional

UR UFAP Lyon

Le 17 Mai 2023

Le 16 Mai 2023 se déroulait le 1er CSA de la nouvelle mandature 2022 / 2026.

ACT 2023 :

Les crédits pour la mise en œuvre des opérations sont répartis selon le tableau que vous trouverez en PJ.

L'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon** vous informe que trois dossiers spécifiques n'apparaissant pas dans la liste sont à retenir sous divers aspects :

- Climatization chambres de nuit CP St Quentin Fallavier. C'est après une longue diatribe que L'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon** a réussi à faire prendre en charge cette opération qu'elle était la seule à défendre. Montant : 16 200 Euros. Cette somme sera prise en charge sur les crédits de la DISP.
- PREJ SQF : Le projet de création d'un espace de récupération n'était pas retenu dans les opérations, mais le DI qui était intéressé a laissé entendre qu'il pourrait y donner suite (18000 Euros)
- CP St Etienne : Création d'une salle de sport/ L'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon** est là encore montée au créneau pour tenter de faire financer cette opération (près de 60 000 Euros). Si les ACT ne peuvent permettre une telle prise en charge, nous avons fortement insisté pour que cet établissement puisse voir cette opération finalisée prochainement. La porte ne semblait pas fermée, affaire à suivre...
- **Charte des temps de la DISP :**

L'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon** faisait ajouter ce point à l'ordre du jour pour mise à jour suite à la circulaire du 18 Octobre 2022 instaurant la possibilité pour les personnels de Surveillance du Corps d'Encadrement et d'Application, de pouvoir récupérer les RCT sur des journées ou des demi journées, ce qui n'était pas le cas jusqu'à aujourd'hui.

L'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon** réitérait encore sa position visant à faire cesser l'écrêtage. Les pirouettes des uns et des autres pour justifier de cette pratique illégale et surtout déloyale vis-à-vis des personnels doivent cesser pour enfin mettre fin à cela.

- **COPIL Violences – Egalité / Diversité - Déontologie :**

L'UR UFAP UNSa Justice analysait les documents de travail inhérents à ces thèmes longuement déroulés au cours de notre réunion approximativement de la même manière pour les trois :

Les participants à ces diverses réunions sont des personnes assez éloignées du terrain pour une grande majorité d'entre elles, et surtout, il y avait un mélange des genres visant à mettre dans un même document de travail les problématiques des professionnels et celles des détenus.

Point spécial sur le COPIL violence où il apparaît que les accidents en service (exemple d'un agent qui en blesse un autre sur intervention) étaient considérés comme des violences. Voilà qui fausse tout de même les statistiques...

Parallèlement, ce qui transpire de toutes ces réflexions de nos pontes, est la mise en exergue de la responsabilité omniprésente des personnels oeuvrant en détention.

Le regard porté sur ces trois documents montrait le fossé qui existe entre nos élites déconnectées du terrain et l'ensemble des représentants du personnel présents qui ont tous réagi à ce qu'ils lisaient ou entendaient à ce propos... Nous avons insisté sur la résolution des problématiques structurelles (manque d'effectifs, surpopulation carcérale, lutte contre les trafics ou encore la gestion des personnes souffrant de troubles psys...) qui gangrènent nos structures et nos détentions plutôt que la mise en avant d'une compilation de mesures gadgets faisant office de rustines dérisoires.

- **Recours aux cabinets de conseil privés, quelles opérations et quels coûts (Point ajouté par l'UFAP) :**

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon revenait une fois encore sur cette question afin d'avoir quelques détails.

Une opération en Haute Savoie : 900 Euros pour une journée

Une opération dans le Rhône : 4000 Euros pour 4 jours

Une opération en Haute Loire : 18 000 Euros pour 12 journées

Une autre opération dans le Rhône (Lyon) : 14 400 Euros pour quelques journées.

Si le DI considérait ouvertement que ces sommes n'étaient pas excessives, pour L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon, **37 300 Euros** pour seulement quelques journées de travail, c'est plus que le salaire annuel de nombreux fonctionnaires travaillant à temps plein de cette administration. Ces dépenses font aussi écho à la politique actuelle très austère de restrictions injustes en matière de frais de déplacements des personnels de terrain.

Plusieurs occasions ont été données de constater les importantes différences d'appréhension des réalités entre notre hiérarchie régionale et les représentants de terrain que nous sommes.

Pour l'UR UFAP UNSa Justice de Lyon

Les Elus au CSA Interrégional

D.VERRIERE, F.ROUSSET, C.ROCHIS

P.MACHADO, S.PERROT, F.SALAMONE, M.HAMMOUDI